

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIR PIECES FORD » en abrégé « IPF »

Siège Abidjan précisément à ABOBO N DOTRE 30
METRES DU CARREFOUR BANDJI ; à la Section : BH/13,
LOT : 75 ILOT :7, Lot 75, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 27/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIR PIECES FORD » en abrégé «
IPF »

Objet : La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire :

VENTE DE PIECES DETACHEES DE VEHICULES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, et commerciales, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan précisément à ABOBO N DOTRE 30
METRES DU CARREFOUR BANDJI ; à la Section : BH/13,
LOT : 75 ILOT :7, Lot 75, Ilot 7

Dirigeant(s) M SOUMAHORO BRAHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-08859 du 27/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52538/GTCA/RC/2025 du 27/08/2025

